

# L'ÉLECTEUR

JOURNAL DU SOIR

FLAMONDON & Cie., Editeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef.

QUEBEC, 17 MAI 1886

## NOUVELLES D'OTTAWA

(Lettre spéciale à l'Électeur)

15 mai.

L'événement du jour est le discours de l'hon. John O'Donohue prononcé, hier après midi, au Sénat.

Les révélations qu'il a faites sur le tour joué par Sir John aux évêques irlandais et à toute la population irlandaise du Dominion aux élections de 1882, ont produit dans les cercles politiques, une sensation telle que l'on n'en a jamais vu de pareille depuis le jour où M. Huntingdon a fait ses fameuses révélations sur le scandale du Pacifique, en 1873.

Les ministériels sont atterrés, absolument découragés et admettent ouvertement que rien ne saurait les relever d'un coup aussi formidable.

Les irlandais sont, dit-on, un million dans le Dominion.

Grâce au pacte fait par eux avec Sir John en 1882, ils ont voté comme un seul homme en faveur des candidats conservateurs.

Ce sont aujourd'hui autant d'adversaires ou plutôt d'ennemis déclarés, implacables, du gouvernement.

Il faut lire leurs organes pour se faire une idée de leur indignation. Le *Toronto Tribune*, de Toronto, le *Catholic Record*, de London, le *Canadian Freeman*, de Kingston, le *Post*, de Montréal, et jusqu'à l'*Irish Canadian*, de Toronto, contrôlé par le gouvernement, mais qui vient lui aussi de s'insurger, crient à la trahison et font appel à leurs compatriotes de se lever comme un seul homme pour précipiter la chute du gouvernement.

Vous devriez faire le récit complet de cette affaire O'Donohue. Bien comme l'exposé de cette fourberie diabolique ne saurait donner l'éveil au public.

Ce n'est pourtant pas là le seul cauchemar du gouvernement.

Le scandale Beaty—Woodworth—Riopel—Billy, de même que le scandale de l'hôtel Inch-Arran, continuent à occuper les comités et chaque jour surgissent quelques nouvelles révélations des plus compromettantes.

Vos lecteurs connaissent cette affaire Beaty. Une vingtaine de députés conservateurs, au nombre desquels se trouvent MM. Riopel et Billy, se sont associés dans le but de faire fortune aux dépens de la caisse publique. Ils ont imaginé pour cela d'obtenir une charte pour la construction d'un chemin de fer au Nord-Ouest, puis d'obtenir du gouvernement des subsides deux fois plus élevés que nécessaire pour contruire le chemin. Ces messieurs devaient ensuite se partager le surplus de ces subsides. Au début, ces agioteurs se sont écriés qu'ils n'agissaient que par patriotisme, pour faciliter le développement du Nord-Ouest, mais M. Edgar est venu prouver par les lettres même des coupables qu'ils n'avaient jamais eu l'intention de construire le chemin, et qu'ils avaient fait des démarches auprès de certains capitalistes de New-York pour leur vendre leur charte.

Chacun devait recevoir sa part des dépouilles avant même qu'une seule pelletée de terre ait été levée. Les uns devaient toucher \$50,000. Quant à M. Beaty, une de ses lettres produite au comité constate qu'il exigeait la bagatelle de \$650,000!

Avez-vous jamais vu ou entendu parler d'un pareil brigandage? Néanmoins le gouvernement, en dépit de toutes ces révélations, a facilité la consommation de ce vol gigantesque.

On assure que \$200,000 doivent être prises sur ce montant volé au trésor public pour aider votre gouvernement provincial à acheter le corps électoral de la province de Québec.

La presse d'Ontario ne parle que de cette affaire depuis un mois. C'est la question Riel des provinces anglaises.

Vos lecteurs connaissent également le scandale de l'hôtel Inch Arran.

Cet hôtel est situé à Dalhousie, sur l'Intercolonial qui, comme on le sait, est la propriété du gouvernement fédéral et est administré par lui.

Or il a été prouvé que le surintendant général du chemin a acheté cet hôtel pour entre autres conditions placer le vendeur sur le chemin avec un salaire élevé. Ce qui a été fait. Puis il a été également établi que tous les effets mobiliers ou autres destinés à cet hôtel passent—free—gratuitement, sur le chemin du gouvernement. Il y a plus encore, même les domestiques, servantes de l'hôtel et jusqu'aux touristes se rendent à cet hôtel de n'importe quel point sans payer.

C'est évidemment pour couvrir ces pertes que le surintendant élève le tarif pour les localités avoisinant Québec, faisant ainsi payer par les habitants de vos campagnes ce qui sert à faire la fortune du propriétaire de l'hôtel Inch Arran.

N'est-il pas temps, grandement temps, pour le peuple de secouer ce joug?

(Par dépêche)

17 mai.

Le débat sur l'affaire O'Donohue va se continuer cet après-midi au sénat.

M. O'Donohue entraîne avec lui dans l'opposition l'hon. M. Denver, un autre sénateur conservateur du Nouveau-Brunswick. Il portera le premier la parole aujourd'hui.

C'est, je crois, le onzième conservateur qui passe à l'opposition depuis le commencement de la session.

C'est une véritable dégringolade.

Si les méfis obtiennent une amnistie, ils pourront en remercier M. Laurier, car Sir John a déclaré que c'était le langage si calme et si touchant du député de Québec-Est qui l'avait gagné.

## L'ÉVÉNEMENT DU JOUR

Nouvelles déflections dans les rangs ministériels au sénat

Révélation importantes

Votre correspondant particulier à Ottawa nous informe que la sensation du jour et le discours prononcé au sénat vendredi après-midi par l'hon. M. O'Donohue.

De discours est bien en effet tout un événement. Non seulement parce qu'il a mis à nu la plus grande fourberie dont un homme public se soit jamais rendu coupable; mais aussi parce que le passage de tous les sénateurs conservateurs irlandais catholiques à l'opposition est d'une importance capitale dans un pays où les Irlandais comptent pour plus d'un million.

Nos lecteurs ne sauraient mieux en juger que par le récit qu'en fait un témoin oculaire, l'hon. sénateur Trudel. Voici ce qu'il écrivait de son siège au sénat pendant le débat:

LES IRLANDAIS VS SIR JOHN

DÉBAT O'DONOHUE ET SMITH

Outaouais 14 mai 1886.

Cette après-midi, toute la séance du

sénat a été exclusivement employée à l'une des questions les plus importantes qui aient jamais agité notre monde politique. Notre confrère du *Post* a déjà publié la plupart des documents relatifs à cette affaire et l'*Étendard* en a donné la substance.

Voici comment ils se résument:

En 1882, avant les élections générales, Sir John fit une manœuvre habile pour s'assurer le vote irlandais dans toute la puissance, surtout dans l'Ontario. Dans ce but, il offrit un portefeuille à l'honorable M. O'Donohue. Cette nomination faite, une espèce de manifeste ou proclamation fut émanée, signée par les honorables MM. John Costigan, le ministre actuel du revenu de l'Intérieur, l'honorable M. Frank Smith, ministre sans portefeuille au Sénat et l'honorable M. O'Donohue, nouveau ministre choisi par Sir John A. McDonald, et adressée aux irlandais du Canada. Les irishants à donner leurs votes en faveur du gouvernement de Sir John, en reconnaissance de cette représentation additionnelle donnée aux irlandais dans le cabinet.

De plus, Sir John écrivit de sa propre main à tous les évêques catholiques d'Ontario, pour les informer de cet acte de justice accompli par lui envers les Irlandais catholiques et les invitant à lui donner leur appui.

Outre le manifeste des trois et la lettre de Sir John aux évêques, existe aussi l'ordre en conseil nommant M. O'Donohue, membre du Conseil Privé.

L'on dit même qu'une commission a été signée par le marquis de Lorne, alors notre gouverneur-général, nommant le nouveau ministre; mais l'existence de ce document est niée.

Or, qu'est-il arrivé? Après que Sir John eut obtenu, par cette manœuvre, le support des Irlandais aux dernières élections générales et lorsque vint le temps de faire entrer M. O'Donohue dans le cabinet, il se manifesta une terrible opposition de la part des Orangistes.

D'après ce que j'ai pu comprendre, la nomination O'Donohue avait d'abord été tenue secrète, pour ne pas trop espérer ces deux jours que l'on appelle les Orangistes, et ne pas susciter chez eux d'hostilité à la veille des élections. De cette façon, Sir John s'assurait à la fois du support des Irlandais et du clergé catholique, et du support des fanatiques parmi les protestants et les orangistes.

Apprenant que O'Donohue, l'un des chefs les plus populaires des Irlandais, était nommé ministre, les orangistes manifestèrent leur condamnation de cette nomination en faisant une procession tumultueuse dans les rues de Toronto, tandis que Sir John était dans cette ville.

Par leurs cris et leurs menaces, ils forcèrent le frère Sir John à défaire cette nomination. On est allé jusqu'à dire, parmi les Irlandais, que Sir John avait suscité lui-même cette manifestation, afin de se donner une raison de ne pas remplir ses promesses solennelles aux Irlandais. Il en est bien capable. Quoi qu'il en soit, les orangistes ayant déclaré qu'ils ne voulaient pas de O'Donohue, mais qu'ils accepteraient Frank Smith, ce dernier entra dans le cabinet sans portefeuille et sans salaire, et O'Donohue fut laissé à la porte.

Voilà un résumé de la cause que l'honorable sénateur O'Donohue a exposée cet après-midi au Sénat, avec une grande éloquence, appuyant sa narration de sa correspondance avec Sir John, de la lettre de Sir John aux évêques et du manifeste Costigan, O'Donohue et Smith.

L'honorable M. Frank Smith lui a répondu par un discours d'une grande énergie. Il admet les points principaux du réquisitoire, savoir le choix de O'Donohue qu'il dit avoir été fait à sa propre suggestion, sa nomination comme ministre, la lettre aux évêques et le manifeste. Mais il nie que le refus de faire entrer M. O'Donohue dans le cabinet soit dû à la pression orangiste. Il prétend que ce sont certains Irlandais catholiques de ses amis qui ont déclaré ne pas vouloir d'O'Donohue. M. Smith nie de plus que la commission de ce dernier ait jamais été signée par Lord Lorne.

Il ajoute que c'est à sa demande que M. O'Donohue fut nommé au Sénat. Enfin, il prétend que c'est lui et non O'Donohue qui était le représentant

des irlandais; il repousse surtout avec indignation l'imputation qu'il doit son entrée dans le cabinet à l'influence orangiste.

\* \* \*

Il était véritablement pénible de voir deux hommes aussi estimables se déchirer à belles dents, au bénéfice du rusé prestidigitateur qui, depuis si longtemps, exploite à la fois les sentiments des catholiques et des orangistes. L'on ne peut réprimer l'indignation que nous gagne en découvrant cette manœuvre, semblable par tant de côtés à celles dont les Canadiens-français ont tant de fois été les victimes.

Dans cette affaire révoltante, les dupes ont été évidemment les Irlandais catholiques, leur clergé en tête. Et chose lamentable, tandis que l'on voit Sir John, c'est-à-dire le principal coupable, jouir en paix du fruit de son intrigue et ne pas subir, du moins jusqu'à présent, même le plus léger désagrément comme conséquence de ces fourberies, il lui est donné d'assister impassible à cette lutte fratricide entre les deux chefs Irlandais. C'est là le résultat qu'il a aussi obtenu dans l'affaire du Nord-Ouest. Après quinze ans d'indignités commises au détriment des nôtres, la défection de nos trois ministres français lui a assuré, chez les Canadiens français, une force suffisante, dans son estimation, pour écraser ceux qui ont revendiqué nos droits. Même les plus ignobles insulteurs des victimes se sont trouvés parmi les Canadiens français.

## Une idée fructueuse

Depuis deux ou trois ans, l'œuvre du reboisement a fait des progrès sensibles dans notre province, et l'institution d'un jour officiel pour la plantation des arbres a largement contribué à activer ce beau mouvement.

L'exemple se répand peu à peu. La province d'Ontario et le Manitoba ont aussi maintenant leur *Arbor day*, dont la célébration a eu lieu solennellement ces jours-ci.

C'est désormais une institution entrée dans les mœurs et qui ne fera qu'augmenter en importance d'année en année.

Un nom, un de nos plus beaux noms canadiens, restera attaché à cette œuvre utilitaire: celui de l'hon. H. G. Joly. Tout le monde se rappelle que l'idée mit du temps à germer et à éclore: au premier abord, on la trouvait un peu étrange. Ce n'est que grâce à la persistance de l'hon. M. Joly, grâce à son incessante propagande de reboisement, que l'innovation finit par être acceptée. Depuis cette époque, elle a fait du chemin en bien peu de temps et M. Joly a droit d'être fier de son œuvre.

Aussi, chaque fois que la Fête des Arbres a été célébrée en cette ville, c'est toujours à lui que revenait l'honneur de planter le premier arbre; et c'était plaisir de voir ce beau vieillard, par les pluvieuses journées du printemps, dirigeant activement les plantations, mettant au besoin la main à l'œuvre. Lundi dernier à la Fête des Arbres, pour la première fois il était absent; mais sa pensée présidait toujours, et dans tous les esprits son nom était associé à la fête.

Les orateurs de la circonstance, Son Honneur le lieutenant gouverneur, l'hon. M. Lynch, se faisant les interprètes de ce sentiment, lui ont payé dans cette occasion un éloquent hommage qui sera ratifié par la province entière.

La législature de l'Île du Prince-Edouard a été prorogée vendredi.

Il paraît que le gouvernement tory de l'Île désire faire ses élections en même temps que les élections générales afin de bénéficier des moyens d'action du gouvernement fédéral.

## LETTRE PARLEMENTAIRE

Ottawa, 15 mai.

Il est évident que la session tire à sa fin et que la prorogation aura lieu le 25 ou le 26 de mai.

Cette semaine-ci a été consacrée presque exclusivement à la législation. Un grand nombre de bills ont subi leurs seconde et troisième lectures et sont devenus lois.

Les deux séances les plus mémorables ont certainement été celles d'hier et de jeudi, par les motions qui ont été présentées par MM. Laurier et Mills.

La première se lit comme suit:

«Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, le priant d'exercer la prerogative royale en accordant le pardon entier, l'amnistie et l'oubli de tous crimes, offenses et délits se rapportant aux malheureux troubles survenus dans le Nord-Ouest, à ceux des sujets de Sa Majesté qui y ont pris part, et en tant que cela peut être compatible avec la sûreté de la Couronne et la sûreté du Canada.»

Le député de Québec-Est, après avoir représenté la position pénible des Métis qui ont pris part à l'insurrection, insista auprès du gouvernement pour que l'amnistie fût générale, pour ceux qui languissent aujourd'hui dans les pénitenciers, comme pour ceux qui ont fui aux États-Unis; pour Monkman et Lépine comme pour Gabriel Dumont et Michel Dumas.

Le ton modéré de la motion de M. Laurier était bien calculé pour décider le gouvernement à ne pas refuser sa demande. Il était évident d'ailleurs qu'il n'y avait en cela aucune intérêt politique quelconque. Sir John a dû s'exécuter. Il a accordé l'amnistie, avec certaines restrictions: il est vrai, mais il a admis le principe et c'est déjà beaucoup. Tien-dra-t-il sa parole? Nous le verrons plus tard.

Quoi qu'il en soit, c'est un grand succès pour M. Laurier d'avoir arraché le pardon des méfis au fanatisme orangiste, même avec les restrictions imposées par Sir John.

Il n'y a aucun doute que le gouvernement aurait été battu si Sir John n'avait pas cédé.

La majorité du gouvernement n'a été que de 32 voix sur la motion suivante de M. Mills, qui avait été prise par Sir John comme un vote direct de non confiance:

«Que la méthode actuelle de constituer le sénat est incompatible avec le principe fédératif de notre système de gouvernement; qu'il rend ce corps indépendant du peuple et de la couronne, qu'il est défectueux sous d'autres rapports importants; et, que des mesures appropriées devraient être prises pour amender l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, de manière à rendre le sénat directement responsable au peuple, dans les différentes provinces du Canada.»

Tout le monde s'accorde sur un point important: que le sénat est nécessaire, et il n'est nullement question de l'abolir. Tout ce qui est demandé par le parti libéral, c'est de changer sa constitution de manière à le rendre plus utile.

Il devient de plus en plus évident que le sénat du Canada tel que constitué ne répond pas du tout à l'attente de ceux qui se sont prononcés en sa faveur en 1867. Il fait peu de législation et on lui reproche, dans plusieurs circonstances, d'avoir entravé, par pure partisanerie politique, des projets de loi qui auraient été dans les intérêts du pays.

On devrait diminuer de moitié le nombre des sénateurs et prendre les mesures nécessaires pour en retrancher

Useux qui, pour une raison ou pour une autre, sont devenus des membres inutiles dans ce corps auguste.

Les sénateurs sont nommés par le premier ministre. Le parti conservateur ayant occupé le pouvoir presque tout le temps depuis une trentaine d'années, il s'en suit que les trois quarts des sénateurs ne sont que des instruments entre les mains de Sir John; ils ne représentent pas le peuple, mais les caprices du vieux chef.

Une objection a été faite à la reconstitution du sénat, c'est que nous avons trop d'élections. Il y a du vrai en cela. Mais ne serait-il pas possible par exemple de nommer les sénateurs pour un temps limité? Ces nominations-là ne pourraient-elles se faire par les législatures locales, puisque le sénat est censé représenter les intérêts spéciaux des provinces?

Le sujet vaut la peine d'être étudié et pris en considération et la petite majorité du gouvernement, hier, indique clairement que le sentiment public est tout à fait prononcé contre le système actuel.

Le sénateur, O'Donohoe abandonne définitivement Sir John pour se joindre au parti libéral. La raison réelle de ce changement de parti, est l'hostilité tous jours croissante montrée par Sir John et les orangistes contre les irlandais catholiques ou plutôt contre les catholiques en général.

ACTUALITES

Il y avait hier juste six mois que Louis Riel a péri sur l'échafaud de Regina, victime du fanatisme de Sir John et de la lâcheté de nos trois ministres canadiens-français.

Son Excellence le gouverneur-général vient de lancer des invitations pour un dîner qu'il donnera à la citadelle, lundi, le 24 mai.

Madame Jules Tessier et Mademoiselle Prévost, de cette ville, sont parties, samedi, pour une promenade à New York.

Nous lisons dans le Nouvelle liste: "S'il faut en croire l'Electeur, le conseil municipal de St Raphael aurait songé, en ces derniers temps, à se mêler de l'exécution de Riel."

Il serait intéressant de savoir en vertu de quel article du code municipal le conseil de St Raphael peut s'occuper de politique.

Demandez-le à MM. Tarte et Faucher, car ce sont eux qui ont rédigé conjointement avec M. Picaud, les résolutions adoptées par le conseil municipal de St Raphael.

Vous pourriez aussi par la même occasion vous adresser à M. Carbray qui a approuvé ces résolutions et ordonné, en sa qualité de membre du comité national, à MM. Tessier et Robitaille de les transmettre aux conseils municipaux avec prière de les adopter.

La législature du Manitoba sera prorogée cette semaine.

Les libéraux de la Nouvelle-Ecosse ont déjà choisi leurs candidats dans presque tous les comtés de la province, pour leurs prochaines élections locales.

On s'attend à une dissolution prochaine.

Le nouveau consul de la Belgique est arrivé à Québec.

Il loge au St Louis en attendant son mobilier qui lui arrive directement d'Anvers.

M. Van Bruzssels a loué la résidence occupée autrefois par M. Janssen, chemin Ste Foy.

Le nouveau consul est marié et a un seul enfant.

C'est un jeune homme à l'apparence fort distinguée.

Le Sénat Américain vient de confirmer les nominations comme consuls que voici:

M. J. M. Strong, de New York, à Belleville.

M. J. M. Rosse, de New-York, à Trois-Rivières.

M. Alex Bertrand, de New-York, à St Jean.

M. Jas Whelan, de New-York, à Port Erié.

C'est aujourd'hui le 244e anniversaire de la fondation de Montréal.

L'Événement est entré samedi dans sa 20e année.

On annonce le retour prochain de Prume.

M. J. B. Renaud est nommé inspecteur des bateaux de la compagnie du Riebelieu et d'Oatario. Il est remplacé dans le bureau de direction par l'hon. M. McGreevy.

La population de l'île de Terre-neuve est dans la plus grande détresse.

De la Patrie: "Ces bons conservateurs ne sont jamais contents."

Autefois quand M. McKenzie était à la tête du parti libéral, il ne se passait pas de jour sans qu'on l'insultât à qui mieux mieux.

Depuis que M. Blake l'a remplacé et a condamné l'exécution de Riel, il n'y a plus qu'un cri:

"Rendez-nous M. McKenzie."

De même à Québec.

M. Joly, lorsqu'il dirigeait le parti, ne recevait de la part des conservateurs, que grossièretés et insultes.

Il se retire et voilà maintenant le Canadien qui s'écrie:

"Rendez-nous M. Joly."

Quels farceurs!

C'est aujourd'hui la reprise des débats sur le "Home Rule" aux Communes d'Angleterre.

Il paraît que nos alliés de l'autre côté des mers ont un certain nombre de Cameron dans leurs rangs, c'est-à-dire de ces hommes dont le fanatisme s'insurge à la seule idée d'accorder l'émancipation à une nation catholique.

Il est vrai que les libéraux sont aujourd'hui 425 dans une chambre de 670, mais la défection de 90 partisans sur ces 425 ferait échouer M. Gladstone.

Parlant de la défection de M. Cameron, la Presse dit:

"La chambre a repris la discussion du budget, et comme nous le prévoyions dans un article récent, M. Cameron est bien décidément redevenu conservateur, par haine des Canadiens Français. Il l'a déclaré hier en soutenant le budget de M. Robertson. Qu'en pensent les Canadiens-Français qui torment la majorité et qui soutiennent un gouvernement anti national?"

Sans avoir un caractère officiel, la fête des arbres a cependant été observée à Ste Marie de la Beauce. On y a planté près de 1500 arbres, soit arbres forestiers, soit arbres fruitiers.

Si toutes les paroisses suivaient l'exemple intelligent et patriotique que leur donne la Beauce, elles auraient droit aux mêmes félicitations sincères que nous adressons à nos compatriotes de Ste Marie.

Il paraît que le conseil général du barreau se propose de démettre M. Pagnuelo comme secrétaire, parcequ'il a confié sans autorisation le bill du barreau à M. Asselin, député de Rimouski.

Notre excellent concitoyen M. Théophile Girouard est de retour d'Europe où il a passé quelques mois.

Notre terrasse est maintenant éclairée à l'électricité.

Il est probable que la course entre Hanian et Hosmer aura lieu au lac Sergent au lieu du lac St Joseph.

Le 24 novembre dernier, le député de Nicolet à notre Assemblée Législative, adressait à ses électeurs, en sa qualité de député, l'appel que voici:

La Galerie des Traîtres

M. DORAIS

Le 24 novembre dernier, le député de Nicolet à notre Assemblée Législative, adressait à ses électeurs, en sa qualité de député, l'appel que voici:

AVIS

Aux électeurs du comté de Nicolet.

Messieurs, Vu la gravité des événements actuels, nous avons cru qu'il conviendrait au comte de Nicolet de s'unir au reste de la province pour censurer le crime politique commis par l'exécutif d'Ottawa, en cédant au fanatisme des loges orangistes et en livrant Louis Riel à l'échafaud.

Nous prenons donc la liberté de convoquer les paroisses du haut du comté à une grande assemblée publique qui sera tenue dans ce but à Nicolet, jeudi le trois décembre prochain à une heure p. m.

Nous espérons que les électeurs voudront bien se rendre à notre invitation et assister à cette assemblée.

24 novembre 1885.

L. T. DORAIS, M. P. P.

A. GAUDET, M. P.

Le député de Nicolet a été l'un des plus zélés dans le mouvement national.

Il a paru uru toutes les paroisses de son comté pour leur faire adopter des résolutions de protestation contre le meurtre de Riel.

Il a parlé à Ste Angèle, à Nicolet, à Gentilly et autres endroits.

Samedi, le 21 novembre, il était à Nicolet. Après avoir fait adopter les résolutions les plus énergiques contre les bourreaux de Riel, il forma une procession qui, précédée de la musique du 84e bataillon, défila par les principales rues de la ville. Une fois sur la place publique, les Sir John MacDonal, Hector Langevin, Adolphe Caron et Chapeau furent peadus et brûlés en effigie, aux acclamations de l'assistance et au chant de la MARSEILLAISE. Sir Hector Langevin fut l'objet des attentions particulières de la population. On le baptisa: "l'homme aux trente-deux mille faces."

"Nous étions surpris de l'attitude de M. Dorais sur cette question, dit la Sentinelle, lui qui avait soulevé le comté de Nicolet en sa qualité de M. P. P., qui a été convoqué des assemblées dans différentes paroisses, qui avait à ces assemblées censuré les ministres prévaricateurs d'Ottawa, qui assistait à toutes ces assemblées sans protester contre les brûlades en effigie, que de plus il suivait les processions en chantant la Marseillaise et entre autres à St Léonard à la fin de son discours il s'est écrié: Messieurs, puisque personne chante l'hymne national, moi, en ma qualité de représentant du beau comté de Nicolet, je vais le chanter moi-même. Après tout cela, nous étions surpris de son vote."

CAUSERIE

Un nouveau noble

Il y a des choses qui ne s'imaginent pas, qui ne s'expliquent pas quand elles existent, et que l'on croit à peine, même après les avoir vues, de ses yeux et ce qui s'appelle vu.

J'en ai fait l'expérience pour l'une d'elles et tout le monde, après moi, peut la répéter. Il suffirait pour cela de se rendre au Bureau du Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, et d'y lire le serment d'abstinence prêt par messieurs les échevins et conseillers municipaux de notre cité à la date du 11 mai 1886.

Il y a là, au pied du jurat, une signature étonnante, étonnée, inconnue, incroyable, immense. Ça se lit comme ceci: E. A. D'HERY et non plus comme cela: Elzéar A. Déry.

Ces deux signatures appartiennent au même homme. Et l'événement en est heureux, car autrement nombre de documents officiels seraient nuls. Comme ces deux signatures sont d'ailleurs idem sonnauc, le désagrément d'une contestation d'authenticité de pièces se trouve ipso facto évité. Ce qui est encore une bonne affaire.

Tout d'abord, quand on m'a conté la chose je l'ai prise pour une calomnie. Mais il m'a fallu admettre lorsqu'on m'a amené au Bureau du Greffier de la Cité et que j'ai lu en toutes lettres, distinctement, sans aucune possibilité de fioritures, cet incomparable seing: E. A. D'HERY:

Ça vaut un écu pour voir ça, m'a dit un badinant M. Cannon.—Franchement, il leut xigé que je l'aurais payé de bon cœur. Ça vaut la peine, allez voir; et si l'on vous demande quelque chose, donnez sans crainte, vous en aurez pour votre argent.

Qu'un parvenu enrichi, sans instruction ni savoir vivre, se permit cette fautilté, cela ne m'étonnerait guère; mais qu'un avocat de mérite, qui compte à son crédit de fortes et brillantes études, succombe à de pareilles faiblesses, j'a voue que cette misère attriste encore plus qu'elle ne fait rire. Ju'quoici la vanité du personnage avait eu raison d'être satisfaite. Tous les matins, à dix heures, le Barreau de Québec, la Police Municipale défilaient devant son auguste individualité et lui disaient "Votre Honneur" beaucoup plus souvent qu'au Juge en Chef. Il y avait bien aussi la crapule de la ville qui lui disait: "Your Honor" avec une révérence, mais cette roture ne savait pas signer son nom, même avec des petites lettres. Ça, par exemple, c'était humiliant. C'est tout probablement, pour s'éloigner socialement encore plus du bas peuple que M. le baron D'HERY s'est fait noble!

Admettons un instant qu'il le fût, cela ne le dispensait pas de l'obligation stricte de se faire autoriser à changer son nom par acte de parlement. C'est de la procédure légale élémentaire. Autrement sa signature est nulle et ne vaut absolument rien, pas plus au pied d'un document officiel que sur le blanc satiné d'une carte de visite.

Et maintenant, à la question: Monsieur E. A. D'HERY est-il noble?

Etudions un instant ce nom illustre, des hauteurs de la généalogie: DÉRY, donc.

Si on le décompose en syllabes, on trouve de suite que le radical en est fort noble pour un radical, soit Dé. Un grand ou petit d, cela importe peu, pourvu que le de y soit. Mais comme ce Lé à ne le protégeait pas suffisamment contre les piqûres de la vanité, Monsieur

E. A. D'HERY pipa son dé et l'annonça à sa manière, en faisant sauter l'accent aigu sur la voyelle qui d vint, cette fois, plus muette que jamais. Cette façon de procéder ne ressemblait pas à la grande manière de Beaumarchais. Mais je ne sache pas que M. E. A. D'HERY ait écrit Figaro ou le Barbier de Séville.

Donc voilà M. D'HERY avec un ce, particule nobiliaire par excellence.

Restait la terminaison RY. Ça, par exemple, c'était difficile, car ça pouvait avoir des origines diverses: orientale, mythologique, nautique, gastronomique, que sais-je moi? Ainsi cela pouvait dériver du mot riz, et alors c'était du chinois pur.

Il y avait bien ris synonyme de rire, et les Ris qui jouent avec les Graces de la mythologie païenne; mais franchement, c'était trop jeli pour sortir de là.

Il y avait encore les ris de la marine: prendre un ris dans une voie, manœuvre encore plus difficile à exécuter que prendre un de dans un nom de famille. Avec cela, que M. D'HERY incomparable sportman, [comme le sont tous les nobles d'ailleurs] cabote tant bien que mal, deux mois de l'année, sur les grèves de la paroisse St. Laurent, en l'île d'Orléans.

Bescherelle disait encore: "Les ris de l'Art Culinaire sont des corps glanduleux, placés sous la gorge du veau. Et le dictionnaire ajoutait, à la page 1207. Un ris ce v au!—Des ris de veaux! Des ris d' veaux!—Diable!

Déry, de Vaux! Parole d'honneur l'abbé Tanguay est enfoncé par Bescherelle!

Et M. E. A. D'HERY, l'autre, n'est pas content!

M. le Recorder persistera-t-il à ne pas se reconnaître, à renier les lieux de son enfance? Que voulez-vous, monsieur est difficile. C'est pourtant gentil que se dire: Les D'HERY étaient de Vaux—(France). Si véritablement que mon tris-bis-tris aïeul taya Fouquet, le matin même de sa disgrâce. Un vré monsieur, cet intendant, qui s'était bâti un château de 18 millions, si toutefois l'on peut s'en rapporter à l'évaluation des cotisations du temps!

Le public saurait gré à M. le Recorder D'HERY s'il lui expliquait comment il s'y est pris pour transformer RIS en RY. Ça faciliterait peut-être d'autres recherches généalogiques.

Sans être devin, il m'est permis de supposer que ce truc avait pour objet de reculer d'autant les dates primitives de la famille. A "l'Académie St Denis," au séminaire de Québec, c'est un antique et soennel usage d'écrire ou d'imprimer le mot St Dnyis avec un i grec. L'effet en est étonnant, irrésistible, instantané: on croit tout de suite que l'institution a cent ans. L'on ne sait pas suffisamment comme on obtient eu littérature de merveilleux lointains de perspective..... avec du vieux style.

Par malheur, mes courts loisirs ne me permettent pas d'expliquer avec luxe de détails les modifications successives et multiples lu mot Déry se transformant à travers les âges géologiques en celui de D'HERY. Aussi, pour abrégé je le décline, à la première déclinaison, tout comme Rosi la rose, de ma bonne vieille grammaire latine.

Nominatif Déry  
Vocatif O Dery!!!  
Genitif DeRy  
Datif D'Éry  
Accusatif D'Éry  
Ablatif D'HERY

—Par bonheur, ce nota singulier n'a pas de pluriel.

Ça se décline et ça décline vite, comme vous voyez.

—Dans tous les cas en voilà assez pour nous Déryer pendant une semaine.

Il peut se faire aussi que ça ne soit pas cela du tout. L'idée mère se rattache peut-être à un souvenir de lecture, au fameux roman du Nabab, où l'auteur met en scène un crevé de premier ordre du nom de Bois l'HERY. Ce truc audacieux n'aurait pas même alors un mérite d'imagination; ce serait tout bonnement un plagiat vulgaire.

N'empêche que cette grande vanité d'un petit personnage soit aussi sotté que ridicule. J'ai cru bon de signaler au public ce pédantisme d'un homme instruit de crainte qu'il ne servit d'exemple à d'autres niais, dénochieurs de syllabes nobiliaires, qui auraient, eux du moins, en leur faveur, la triste excuse de leur ignorance.

Chacun son goût: M. Elzéar Déry tout court me paraît infiniment plus distingué, authentique, estimable, que E. A. D'HERY tout en majuscules.

M. le Recorder D'HERY! M. le b. r. bier: Des PLATS! O maladie! comme diraient là bas, Alphonse Daudet et les autres.

Il fait bon, en présence d'une pareille fatuité se souvenir que Gladstone s'appelle modestement Monsieur Gladstone, qu'Alphense Karr n'a pas honte de se dire et d'être Jardinier et que Paul Louis Courrier ce démolisseur de nobles.....véritables, signait fièrement: Paul Louis Courrier, pnyisan!

CIGARETTE.

Finances provinciales

Voici le texte de l'amendement proposé par M. Shehyn à l'Assemblée Législative et repoussé samedi matin par un vote de 38 contre 13.

M. Shehyn propose en amendement:

"Que tous les mots après "que" soient retranchés et remplacés par les suivants: " Cette chambre est prête à voter les subsides à Sa Majesté pour les besoins du service public dans cette province, mais désire protester solennellement:

1 Contre l'inexactitude de l'affirmation officielle faite dans le discours du trône, à l'effet que l'équilibre est rétabli entre les recettes et les dépenses, et de l'assertion du trésorier, à l'effet qu'il y a un surplus des recettes sur les dépenses pour l'exercice de 1884-1885, quand de fait, non seulement l'équilibre n'est pas rétabli, mais le régime des déficits continue avec une permanence inquiétante;

2 Contre l'incurie du gouvernement qui n'a encore suggéré aucun moyen efficace pour mettre fin à ce régime des déficits, pour établir une véritable politique d'économie et pourvoir au paiement, dans un avenir rapproché, de la dette énorme qui pèse sur cette province;

3 Contre les larmes regrettables que l'on trouve dans le système de comptabilité ministérielle et dans l'audition des comptes publics; lacunes qui ont permis à un comptable, de faire dans un de nos principaux départements, pendant deux ans, des détournements de plus de \$50,000, et aux ministres de cacher, depuis plusieurs années, la véritable situation financière de la province;

4 Contre les dangers du système inauguré par le trésorier qui admet avoir employé, à même les argent affectés au paiement de la dette consolidée, une somme de \$150,000 pour acquitter d'autant le coût des travaux du palais de justice de Québec;

5 Contre l'emploi illégal des trois millions et demi de piastres, emorutés en 1882 et 1883: ces emprunts destinés à l'extinction de la dette flottante, ayant été, de fait, presque entièrement employés aux dépenses ordinaires, ce qui laisse encore, sur cette dette flottante, près de deux millions non payés et pour lesquels il n'y a pas de provisions, en sus des \$18,233,853.44, de dette consolidée."

UNION ST JOSEPH DU FAUBOURG ST JEAN

Cette jeune et déjà florissante société a célébré hier sa deuxième fête patronale, par une procession et une messe solennelles.

A cette occasion, les nombreux membres de la société ont pavés leurs maisons, et les rues St Jean et d'Aiguillon offraient un spectacle triomphal sous le brillant soleil d'une belle matinée de mai.

Fondée le 16 novembre 1884, il y avait hier juste un an et demi que quelques citoyens de bonne volonté avait jeté les bases de la société. Et déjà ses membres, qu'on reconnaissait facilement à leur rosette rouge, formaient hier un cortège imposant. L'Union du faubourg compte déjà plus de 200 membres et possède près de \$1,500 de banque. On remarque parmi ses membres un bon nombre d'hommes de profession et du commerce, indice de l'intérêt porté à ces sortes de sociétés philanthropiques.

La messe hier matin a été très solennelle à l'église St Jean Baptiste. M. l'abbé Lemieux officiait, assisté des révérends MM. Baudoine et Garneau comme diacre et sous-diacre. Au prône, M. le curé Plamondon a fait l'éloge de l'Union St Joseph, et M. l'abbé O'Ryan a prononcé un de ses magnifiques sermons.

L'Union Musicale a chanté à l'orgue une messe de Mercadante avec grand succès. La fanfare de l'Union Musicale, qui avait dirigé la procession par les rues St Jean et d'Aiguillon, a aussi joué dans l'église.

La quête, faite par MM. V. W. Larue, Dr Watters, A Thibault, J. B. Drouyn, J. Donati et Armand Robitaille, a rapporté la jolie somme de \$67.23.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur assistait à la messe accompagné de madame Masson et de ses aides-de-camp; un bon nombre de citoyens distingués occupent les fauteuils d'invités.

Le Dr Poutrier, président de la société Française, invité à la fête, a accompagné sa lettre d'excuses du général, par un billet de \$5.

Nos félicitations à l'Union pour son succès d'hier, qui devra lui attirer un grand nombre de nouveaux membres.

NOUVEL HUISSIER

M. Joseph Richard, de St Ambroise de la Jeune Lorette, vient d'être nommé huissier, à la place de M. Joseph Hamel, qui a résigné sa charge.

NÉCROLOGIE

Nous lisons dans le Nicolein : "Vendredi dernier, a été inhumé, dans le cimetière de Nicolet, un ancien citoyen dont les vieux de l'endroit n'avaient sans doute point perdu le souvenir. Nous voulons parler de M. Joseph Narcisse Pacaud, dont la famille, bien connue dans le pays, fut autrefois l'une des plus marquantes de notre endroit.

M. Pacaud est décédé à Québec, le 4 du mois courant, à l'âge de 76 ans et trois mois. Il laisse un souvenir des plus sympathiques, et la réputation d'un citoyen sans reproche; nous pourrions ajouter d'un patriote, car il fit partie de la généreuse phalange de 1837.

A cette époque, il commandait un bateau à vapeur — sa propriété — nommé le Swan, qui faisait le trajet régulier entre Montréal et Chambly, comme un jour de prendre à son bord les Queen's Dragoons, il refusa net de se soumettre à l'ordre du général anglais, et fit lâcher ses amarres. On le menaça de tirer sur lui : "Tirez, dit-il, j'aime mieux cela que de vous emmener pour tirer sur mes compatriotes." On s'étouffa qu'il ait pu échapper à la prison. Mais on en avait tant d'autres à pendre et à exiler, qu'il eut la chance d'être oublié.

M. Pacaud est mort célibataire. C'était l'ainé de sa famille. Il était frère de M. E. L. Pacaud, batonnier général du bureau de la province, de M. George Pacaud, banquier de Stamford, de M. Charles Pacaud, rentier d'Arthabaska, et de feu Hippolyte Pacaud en son vivant seigneur de Nicolet. Les trois premiers conduisaient le deuil. Le défunt était aussi l'oncle de M. Ernest Pacaud, notre distingué et sympathique confrère de l'ELECTEUR.

Il était véritablement touchant de voir revenir au cimetière de la vieille paroisse les restes mortels de ce vieillard, qui avait manifesté le désir que ses cendres reposassent auprès de celle de sa mère.

Nous offrons nos sincères condoléances à la famille."

ANNONCES NOUVELLES

Nouvelles voitures pour enfants—F. O. Vallerand. Pharmacie du Palais—Dr C. O. Label. Briques ! briques ! Demande d'emploi. Teneur de livre demandé.—Déménagement.—A vendre—Jos. Archer. Nouveau magasin—Chaussures !—M. A. Dassylva. Marchandises nouvelles—Glover, Fry & Co. Loterie Nationale—

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 17 MAI : S. Jean Nô pommène—Lévi du soleil à 4 h. 13 c. à 7 h. 9. Pleine lune ce soir à 8 h. 47. Temps : variable et très frais ; grande brise de N. O.—Thermomètre : 50°.

LA CAVALERIE

L'escadron de cavalerie du colonel Turnbull est en voie de préparer ses quartiers d'été à St-Joseph de Lévis, où il passera l'été. A l'automne, il est probable que l'escadron, au lieu de retourner à la citadelle, sera logé en ville; il est question de convertir le Palais de Justice actuel en casernes dès que le nouveau Palais de Justice sera prêt.

GARNISON

On ne sait pas encore si le 87e bataillon va être renvoyé dans ses foyers. Le lieutenant-colonel Laurin et les officiers du bataillon font de grandes instances auprès de Sir Adolphe, leur député, pour une extension de service. Le 87e a reçu ces jours-ci ses accoutrements d'été : ce qui indiquerait que leur demande a été agréée.

Il était question du 81e de Portneuf ou du 17e de Lévis pour remplacer le 87e au cas de congé.

NE SOUFFREZ PLUS

Les névralgies si douloureuses et souvent rebelles à tous traitements ont été, pendant de longues années, le sujet d'études constantes de la part du Dr Moussette. Après les essais les plus sérieux, et s'aidant des travaux scientifiques les plus récents, le Dr Moussette est parvenu à composer des pilules anti-névralgiques bien supérieures à toutes préparations employées jusqu'à ce jour.

A vendre dans toutes les pharmacies. Dépôt à Québec chez le DR ED. MORIN & CIE, 314 rue et faubourg St-Jean et 32-34 rue St-Pierre, Basse-Ville.

AVIS AU MESES

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être administré aux enfants qui sont dans la période de la dentition. Ce sirop calme l'enfant, amolli les gencives, fait cesser les douleurs,

Pour la Dyspepsie ou une faible digestion, buvez l'Eau de St-Léon après chaque repas et avant de déjeuner pour la Constipation.

Gingras, Langlois & Cie QUEBEC

fait disparaître toutes les coliques et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt centimes la bouteille. 10 mai 1886—la. q & h.

DÉCÈS

A Beauport, le 16 courant, sieur Charles Vallée, cultivateur, à l'âge de 71 ans.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 19 mai, à 9 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21s.

ANNONCES NOUVELLES

CANADA } Cour de Circuit PROVINCE DE QUÉBEC } pour le district de District de Kamouraska } Kamouraska. Le dix mai mil huit cent quatre-vingt-six N° 268

(En vacance) Olivier St-Pierre, de la ville de Fraserville, ancien cultivateur et demandeur,

vs. Paul Richard, cultivateur, de St-Paul de la Croix, actuellement aux Etats-Unis, Défendeur

Vu la motion produite ce jour, il est ordonné au défendeur de comparaître sous deux mois. Fraserville, 10 mai 1886.

(Signé) P. LANGLOIS, G. C. C.

Vraie copie Pothier & Pouliot, Proc. Dem.

M. J. ST-PIERRE & Cie informent leurs clients qu'ils continueront cet été comme par le passé à les approvisionner de

GLACE A DOMICILE avec la même régularité dont ils ont fait preuve dans le passé, et AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES. S'adresser à

J. ST-PIERRE, Marché Montcalm, Etal N° 22. ou à la résidence privée de M. St-Pierre, rue Richardson, 116, à St-Roch. 27 avril 1886

BONNES COUTURIERES DEMANDEES

On demande immédiatement chez L. A. Bergevin 35 Rue Notre-Dame, 10 BONNES COUTURIERES, pour coudre dans les habits. Gages 60 cts et plus selon la capacité. 3 fs.

DEMEPAGE

L'agence des billets de la Cie du Pacifique est transférée du No 4 rue Du Fort à leur nouveau bureau dans la bâtisse de l'hôtel St-Louis. 6 mai no

LES PIANOS NEWCOMBE EN TETE DE TOUS

Le piano Newcombe a remporté la médaille d'argent sur tous ses concurrents, les pianos de l'Europe et de l'Amérique à

La grande Exposition de la Nouvelle-Orléans en 1885 avec le rapport du jury d'examineurs comméçant de première qualité de main d'œuvre pour égalité de son et pour excellence en général au point de vue musical et mécanique de l'instrument. Ce piano a aussi obtenu le premier prix à

L'Exhibition de Kingston en 1885

sur tous les pianos Canadiens, Allemands et Américains.

Sa sanctionnée par d'aussi éminents artistes tels que Otto Bendix, autrefois pianiste à la cour de Sa Majesté le Roi de Danemark et premier professeur du Conservatoire Musical de Copenhague, Carl Mariens, gradué du Conservatoire Royal Leipsic Germany, G. W. Shaty, docteur en musique professeur de la chaire de musique, à l'Université du collège de la Trinité, Toronto, Edward Fisher, organiste de l'église St-André et directeur de la société de chœur de Toronto. Aussi de W. Waugh Lauder, Florence Maryatt, W. H. Pilcher, J. S. Parker et autres. Ce piano est fait pour servir dans les salles de concert, dans les salons, les salles d'assemblées et les boudoirs. Il est en usage dans toutes les écoles, les couvents et les collèges. Il est choisi par les professeurs, tant pour la puissance que pour la beauté du son. En un mot, le piano Newcombe est préféré à tous les autres par toutes les cantatrices pour sa pureté et sa douceur dans l'accompagnement du chant.

Il est choisi par les professeurs, tant pour la puissance que pour la beauté du son. En un mot, le piano Newcombe est préféré à tous les autres par toutes les cantatrices pour sa pureté et sa douceur dans l'accompagnement du chant.

BERNARD & ALLAIRE, Editeurs de Musique 77 & 79 rue St-Jean

Haute-Ville Québec Le seul établissement de musique dans la ville ayant le téléphone

Nouveau Magasin DE CHAUSSURES

A l'enseigne de la Grosse Botte NO 249 RUE ST-JOSEPH

M. J. GUILLEMETTE

ouvrira ce magasin demain samedi 10 avril. Si vous voulez être chaussé avec élégance et solidité, n'oubliez pas de faire une visite à M. Guillemette qui vous donnera entière satisfaction sur tous les points.

M. Guillemette fait une spécialité des ordres sur mesure. On trouvera aussi à ce magasin tout genre de chaussures dans les plus bas prix. M. Guillemette a en mains un grand lot de chaussures achetées en job, qu'il sacrifiera.

Souliers boutonnés pour dames, 55c. Bottines en cuir solide pour dames de 85c à \$1.10. Gaietés pour hommes \$1.10. 9 avril 1m

MAISON A VENDRE A ST-VALIER

Une magnifique maison de 30 x 50 pieds (située à environ 4 arpents de l'église de St-Valier) pourvus de toutes les améliorations modernes. Avec jardins, vergers et environ 2 arpents de terre. Le tout en ordre parfait et propriété du sousigné. Conditions très libérales.

S'adresser sur les lieux à U. T. LECLERC ou à LECLERC & L

ou à L. P. SIROIS, 21, rue Couillard. 20 avril 1m

BRIQUES ! BRIQUES

Au havre du Palais, un bateau venant d'arriver de Montigny chargé de briques EN VENTE A DE BONNES CONDITIONS.

CAPITAINE FOURNIER. 8 mai 2s

ORIZA LA CROIX ORIZA VELLOUQUE

AVIS aux Consommateurs DE LA PARFUMERIE ORIZA PARIS - 207, Rue Saint-Honoré, 207 - PARIS LES PRODUITS DE LA PARFUMERIE ORIZA DE LA CROIX DEUX GRANDS doivent leur succès et la faveur du public : 1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication. 2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum. MAIS ON IMITE LES PRODUITS DE LA PARFUMERIE ORIZA sans arriver à leur degré de finesse et de perfection. L'apparence extérieure de ces imitations étant identique aux véritables Produits Oriza, Messieurs les Consommateurs feront bien de se mettre en garde contre ce commerce illicite et de considérer comme contrefaçon tous produits d'une qualité inférieure qui ne sont vendus que par des maisons peu honorables. SAVON-ORIZA-VELLOUQUE Envoi franco du Catalogue illustré.

Médaille d'Or Exp. Int. de Ph. Vienne 1883 RÉCOMPENSE DE 16,600 FR. A J. LAROCHE

QUINA LAROCHE ELIXIR VINEUX

ANÉMIE, SANG PAUVRE, MANQUE D'APPÉTIT, DIGESTIONS MAUVAISES, FORMATIONS DIFFICILES, RACHITISME, FIÈVRES

Convalescences de FIÈVRES

PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Ph. EXPOSITION DE PARIS 1878 HORS CONCOURS Guérison de l'ASTHME Par la POUDRE du Dr Cléry

Dépôtaires à Québec : D'ED. MORIN & C° LOTERIE NATIONALE De M. le Curé Labelle

VALEUR DES LOTS PREMIERE SERIE..... \$50,000 00 GROS LOT - \$10,000 DEUXIEME SERIE..... \$10,000 00 GROS LOT - \$2,500

Grand tirage final des lots DE CETTE LOTERIE LE 11 AOUT PROCHAIN

LES GROS LOTS SERONT TIRÉS Hâtez-vous d'acheter vos billets

COUT DU BILLET Première série, \$1.00. Deuxième série, 25c Pour obtenir des billets, s'adresser, soit en personne, soit par lettres enregistrées au sousigné, agent pour le district de Québec, à M. VICTOR MARIER, sous-agent, 83, rue d'Aiguillon. Envoyez 5 cents pour port et enregistrement de l'envoi des lettres. LOMER HAMEL, 58, Côte de la Montagne, mars

A VENDRE

BOIS SEC, scié et fendu, excellent pour allumer, au plus bas prix. JOSEPH ARCHER, Snr., No 8, rue St-François, St-Roch. 29 avril 1m

VÉRITABLE ELIXIR DU D' GUILLETT Tonique Anti-Glaireux et Anti-Bilieux Préparé par PAUL GAGE, Ph. de 1<sup>re</sup> Classe, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, SEUL PROPRIÉTAIRE DE CE MÉDICAMENT PARIS, 9, Rue de Grenelle-St-Germain, 9, PARIS L'ELIXIR de GUILLETT est un des remèdes les plus économiques. Comme PURGATIF et comme DÉPURATIF, il est d'une efficacité incontestable contre les Maladies du Foie et de l'Estomac, les Digestions difficiles, les Fièvres épidémiques, les Affections Goutteuses et Rhumatismales, les Maladies des Femmes, des Enfants et dans toutes les Maladies Congestives. Se défier des Contrefaçons. Exiger le Véritable ELIXIR de GUILLETT, portant la Signature PAUL GAGE et la Brochure : Traité de l'Origine des Glaïres, dont chaque bouteille doit être accompagnée. Dépôt à Québec : D'ED. MORIN & C°, Pharmacien-Chimiste, 314, rue Saint-Jean. PILULES PURGATIVES D'EXTRAIT D'ELIXIR TONIQUE ANTI-GLAIREUX DU D' GUILLETT contenant, sous un petit volume, toutes les propriétés toni-purgatives et dépuratives de l'Élixir

60 Années de succès!!... SIROP JOHNSON (Extrait de pointes d'Asperges composés) Préparé selon la formule du Professeur BROUSSAIS Médicament autorisé par le Gouvernement Français, sur le rapport du D' MARTIN-SOLON, au nom de la Commission de l'Académie de Médecine, contre : Maladies du Cœur, Maladies des Bronches et du Poumon, Maladies des Articulations et Troubles de la Circulation tendant à l'Hydropisie. M. JOHNSON a obtenu du Gouvernement Français un privilège exclusif pour la vente et la préparation de ce Sirop, dont l'utilité a été tellement reconnue qu'il a, par acte authentique, pris rang parmi les médicaments qu'un âge transmis à un autre âge. Le Comité nommé pour l'examen du Sirop de Johnson était composé de : MM. MOLLARD aîné, BOARD, Baron THIÉBAUD, PAJOL, DES CHAMBERS, GAY-LUSSAC et SAVARD Membres de l'Institut de France. Eviter les Contrefaçons, exiger la signature Johnson BOISSARD et sur chaque flacon le timbre de garantie de l'UNION des FABRICANTS ROCHER, Pharmacien (anciennement rue Perrée), actuellement 112, rue de Turancourt, PARIS Médaillé à Québec : Ed. MORIN & C° et dans toutes les principales Pharmacies et Canada.

SIROP DE BLAYN Ce SIROP, d'un goût agréable, est recommandé depuis 20 ans par les principaux Médecins de Paris, dans les Rhumes, Gripes, Toux, Coqueluches, Moux de Gorge, Catarrhes pulmonaires, Irritations de Poitrine, des Voies urinaires et de la Vessie. PARIS, 8, Avenue Victoria. — Dépositaires à Québec : D' Ed. Morin & C°, 314 r. St-Jean.

ORIZA LA CROIX ORIZA VELLOUQUE AVIS aux Consommateurs DE LA PARFUMERIE ORIZA PARIS - 207, Rue Saint-Honoré, 207 - PARIS LES PRODUITS DE LA PARFUMERIE ORIZA DE LA CROIX DEUX GRANDS doivent leur succès et la faveur du public : 1° Aux soins tout particuliers qui président à leur fabrication. 2° A leur qualité inaltérable et à la suavité de leur parfum. MAIS ON IMITE LES PRODUITS DE LA PARFUMERIE ORIZA sans arriver à leur degré de finesse et de perfection. L'apparence extérieure de ces imitations étant identique aux véritables Produits Oriza, Messieurs les Consommateurs feront bien de se mettre en garde contre ce commerce illicite et de considérer comme contrefaçon tous produits d'une qualité inférieure qui ne sont vendus que par des maisons peu honorables. SAVON-ORIZA-VELLOUQUE Envoi franco du Catalogue illustré.

NOUVELLES VOITURES POUR ENFANTS



A vendre aux prix des manufactures par F. O. VALLERAND, 92, Côte Lamontagne et 33, rue Notre-Dame.

CHAUSSURES ! CHAUSSURES !

Reduction extraordinaire ! M. A. DASSYLVA FABRICANT ET MARCHAND DE CHAUSSURES Rue St-Joseph, St-Roch a le plaisir d'annoncer au public qu'il a actuellement ce magasin un stock considérable de chaussures qu'il vendra à des prix qui défient toute concurrence savoir : Chaussures pour homme de \$ 0.50 à \$ 3.00 " pour femme de \$ 0.40 à \$ 2.75 Le secret de cette vente sans égale pour le bon marché est que M. Dassylva fabrique lui-même la marchandise qu'il offre en vente et qui, sous le rapport de la qualité, ne laisse rien à désirer. Au public de profiter de cet avantage et de faire une visite à M. Dassylva dont le vaste établissement est situé Vis-à-vis l'Église St-Roch, 15 avril 1m

LE Sauveur du Peuple

Le seul remède connu pour la guérison des rhumatismes les plus terribles, coliques, choléra, Dyspepsie, Paralysie, névralgie, catarrhe, diphtérie, mal de tête, mal de dents, brûlures, coupures, écorchures, enflures, clous, panaris, démangeaisons, boutons, mal de gorge, toux, beau mal, etc. En vente en gros et en détail chez O. POTVIN & Cie. PHARMACIENS, 30, rue St-Pierre, Basse-Ville et en détail dans toutes les épiceries de la ville et de la campagne. 4 mai 2s

TENEUR DE LIVRES

Un excellent teneur de livres, âgé de 22 ans, sachant bien les deux langues, ayant une expérience de deux années dans un établissement en gros de cette ville et muni de bons certificats, demande de l'emploi. S'adresser à la boîte 1006, Bureau de Poste, Québec. 34, Côte Lamontagne. 6 mai no

LES Nuits de Constantinople

(Suite)

CIV

Un cavalier venait en effet de déboucher dans la plaine et arrivait à fond de train.

C'était un Asiatique, monté sur un beau cheval noir qu'il arrêta court à deux pas de la tente. Il salua en portant la main au front, tira une lettre d'un sac de cuir penché à l'arçon de la selle, et la tendit respectueusement à son maître.

—A vous mon cher hôte dit Papas Oglou en remuant le pli à Vergoncey. Lisez et apprenez-moi si la victoire est restée aux trisiliens.

—Ma foi, ce n'est pas de refus, murmura le financier; cette liquidation a pour moi une grande importance et j'ai hâte d'en connaître le résultat.

Tout en parlant il ouvrait la lettre et il déplaçait le papier.

A peine y eut-il jeté les yeux qu'il changea de couleur.

—Qu'avez-vous donc ? lui demanda l'Arménien.

—Rien... rien, balbutia Vergoncey; la rente a haussé hier de quatre francs cinquante.

—Et vous étiez fortement engagé à la baisse, je crois. Diable! voilà qui est fâcheux et je regrette que mon courrier ait marché si vite... les mauvaises nouvelles arrivent toujours assez tôt.

—Non... je vous remercie, au contraire... il vaut mieux que je sois informé le plus tôt possible... pour prendre des mesures... s'il en est encore temps...

—Ah! mon Dieu! est-ce que vous auriez subi une perte assez grosse pour...

—Oh! ce n'est pas un désastre balbutia Vergoncey en s'efforçant de prendre un air dégagé. Cette hausse inattendue me coûte une assez forte somme... mais je suis en état de supporter bien d'autres différences... ce petit malheur sera vite réparé.

—Sa physionomie bouleversée démentait ces discours rassurant et Papas Oglou comprit aussitôt que le coup porté à la fortune de son futur beau-père devait être très grave.

—Est-ce qu'il serait ruiné ? se demandait le chef des Akkals. Dans ce cas je regretterais d'avoir pris tant de peine pour l'amener ici, et j'aimerais autant ne pas pousser les choses plus loin.

—Est-ce qu'il n'y a pas de télégraphe à proximité ? demanda Vergoncey, qui avait à peu près perdu la tête.

—Sur la cime de l'Olympe ! vous n'y pensez pas mon cher hôte.

—Il y en a bien un sur le haut du Right.

—Nous ne sommes pas en Suisse.

—On le voit bien. Ces Turcs sont des brutes. Peut-on du moins envoyer une dépêche de Brousse ?

—Il y aura un tel quand le chemin de fer sera achevé, mais il ne l'est pas.

—Alors, je veux partir pour Constantinople tout de suite.

—Pas avant d'avoir déjeuné, j'espère.

—Sans perdre une minute. Il s'agit d'un intérêt capital, et je...

—Calmez-vous, cher ami. En vérité si les banquiers de Péra vous attendaient, ils croiraient que vous êtes ruiné.

Cette phrase, que Papas Oglou n'avait pas lancée sans intention, jeta une douche d'eau froide sur l'exaltation de Vergoncey qui murmura :

—Vous avez raison... je ne sais pourquoi je m'agite ainsi... au fait c'est une bagatelle... Seulement je suis vexé de m'être trompé... Vous comprenez, quand comme moi on est habitué à faire la loi sur le marché on a son amour-propre... et on le prend pas tranquillement son parti d'un échec inattendu.

—Moi, dit l'Arménien d'un air bonasse, je crois plutôt que c'est l'air vif de ces montagnes qui vous a surexcité. Heureusement qu'il a aussi aiguillé votre appétit. Déjeunons d'abord. Le vin de Champagne porte conseil et nous allons le boire à la barbe de Jupiter.

—Oui... c'est cela... buvons, soupira Vergoncey en se dirigeant vers la table où Henriette avait déjà pris place, car elle ne prenait aucune part aux chagrins financiers de son père.

—Toi! pensait Papas Oglou en regardant le négociateur d'emprunts tu dois avoir tout perdu et je serais bien sot d'épouser ta fille. Il faut que j'aie à faire donner contre-ordre à Pargas.

Et, appelant le drogman d'un signe, il lui dit tout bas quelques mots.

Charysopoulos parut un peu surpris, mais il sortit sans champ.

—Mon cher hôte, reprit le banquier de Galata, nous pourrions si vous le désirez reprendre dès ce soir le chemin de Moudania. Mon yacht est toujours sous vapeur.

Vous serez à Constantinople avant le lever du soleil. Aidez-vous mieux écrire une dépêche et la remettre à mon courrier ? J'y joindrai une lettre pour le commandant de mon yacht, une lettre où je lui donnerai l'ordre de partir immédiatement.

—Non, je vous remercie... je préfère m'embarquer ce soir, dit Vergoncey qui se défilait probablement du message de Papas Oglou.

—A votre aise. Ne pensons qu'à reparer nos forces. Je porte d'abord la santé de mademoiselle.

Vergoncey fit raison à celui qu'il souhaitait plus que jamais d'avoir pour gendre, mais Henriette ne porta point son verre à ses lèvres et le déjeuner commença sans qu'elle daignât favoriser d'un seul regard l'affreux personnage qui présidait.

Le ciel était pur l'air calme. Pas un bruit ne troublait le silence solennel de ces solitudes éthérées. Jamais la jeune fille ne s'était trouvée transportée si loin des stériles agitations humaines et l'amour lui semblait être le seul sentiment qui pût vivre sur des hauteurs si rapprochées de Dieu.

En ce moment même son père et Papas Oglou avaient cependant des préoccupations beaucoup plus terrestres.

Vergoncey voyait le spectre de la ruine, car la liquidation lui enlevait à peu près toute sa fortune, et il buvait pour s'étonner.

L'Arménien maudissait l'idée qu'il avait eue de rechercher l'alliance d'un financier sans argent et sans influence, par cela même qu'il était sans argent.

Il ne regrettait pas moins d'avoir prié tant de peine pour préparer l'enlèvement du père et de la fille, car le père n'avait plus de quoi payer rançon à Pargas et la fille n'avait plus de dot.

C'est pourquoi il s'était empressé de donner contre-ordre au chef des bandits qui devaient les arrêter après avoir fait semblant d'attaquer l'escorte qui se serait empressée de prendre la fuite, pour se conformer aux instructions de son maître.

Le plan conçu d'abord par Papas Oglou était aussi simple que pratique.

Ce vil coquin avait prévu que Vergoncey ne se soucierait pas de faire l'ascension du dernier sommet de l'Olympe et que Mlle Vergoncey tiendrait beaucoup au contraire à y monter.

La cime n'est accessible que du côté méridional et la tente du déjeuner était dressée au nord de l'escarpement.

Henriette, pour l'escalader en litière, était donc obligée de laisser son père attablé avec le banquier de Galata et de s'éloigner sous la garde de quelques cavaliers complices des brigands.

Il était convenu que Pargas, embusqué dans un ravin avec sa bande, arrêterait la jeune fille au retour de l'ascension, la ferait conduire dans un bois qui servait de quartier général à sa troupe et viendrait ensuite reprendre Papas Oglou et son invité occupés à fêter le vin de Champagne.

Après une feinte résistance, l'escorte devait s'enfuir, abandonnant Vergoncey qui ne manquerait pas de s'évanouir de peur aux premiers coups de fusil.

L'Arménien avait projeté de battre en retraite aussi, non pas toutefois sans avoir simulé une défense énergique, puis de revenir, quelques heures après, attaquer les bandits qui, cette fois, se laisseraient vaincre, et de délivrer Henriette, laquelle ne pourrait guère s'empêcher d'épouser son sauveur pour lui témoigner sa reconnaissance.

Quant à Vergoncey, Papas Oglou comptait le livrer définitivement à Pargas qui ne le relâcherait qu'après lui avoir extorqué sa signature pour de fortes sommes qu'un correspondant de l'Ordre se chargeait de toucher à Paris.

L'aimable chef des Akkals songeait même à permettre à Pargas de fusiller ce prisonnier géant, après en avoir tiré, bien entendu, tout ce qu'il pourrait rendre.

Toutes ces ingénieuses combinaisons devenaient sans objet, si Vergoncey était ruiné, et Papas Oglou, ne doutant pas qu'il le fût, avait aussitôt changé ses dispositions.

Il lui paraissait tout à fait inutile de se mettre sur les bras une affaire qui attirerait infailliblement sur lui l'attention des autorités turques, et cela dans un moment où il songeait à dissoudre provisoirement l'association des disciples de Hakem et à quitter Galata pour longtemps.

Il venait donc de dire tout bas à Chrysopoulos d'aller transmettre à Pargas l'ordre de rentrer dans la forêt avec ses hommes, et il se proposait de ramener au plus vite ses hôtes à Brousse et de là à Constantinople, comptant bien laisser ensuite Vergoncey se tirer comme il pourrait de ses embarras financiers.

Pour en finir au plus vite, il essaya même de détourner Henriette de l'excursion qu'il lui vantait avec tant de chaleur avant l'arrivée de la dépêche.

Mais la jeune fille déclara qu'elle y tenait absolument, et il fallut bien la laisser partir.

—J'en serai quitte pour passer une heure en tête-à-tête avec cet imbécile de Franc, se dit l'Arménien. Sa péronnelle de fille ne sera pas arrêtée en route, car Chrysopoulos a déjà prévu qu'il n'aurait pas de quoi payer rançon à Pargas, et désormais je ne m'occuperai plus d'elle.

C'est dommage que Mourad Effendi soit mort... Elle aurait pu l'épouser... et c'est dommage aussi que ce capitaine ne soit pas venu... il m'eût été agréable de lui faire tirer un coup de fusil dans le dos par un de mes hommes.

CV

Lorsque Papas Oglou regrettait l'absence du capitaine, il ne se doutait guère que des Orgeries n'était pas loin.

Selim Pacha, le brave gouverneur de Brousse, n'avait pas perdu de temps pour organiser cette chasse au sanglier, qui n'était au fond qu'une chasse à l'homme.

Un pacha, en Turquie, est toujours promptement ocoi, et d'ailleurs, Selim avait su inspirer à ses subordonnés une confiance et un dévouement sans bornes.

Il ne commandait qu'à un petit nombre de serviteurs, mais ces braves gens étaient tous des anciens soldats, accoutumés au feu et à la discipline, toujours prêts à suivre leur chef partout où il voudrait les mener, et à se battre en contre trois sans reculer d'une semelle.

En un mot, les quinze hommes dont il disposait étaient des Turcs de la vieille roche, des hommes à toute épreuve, et on pouvait compter absolument sur eux.

Les cavaliers avaient eu soin de s'équiper comme s'ils allaient forcer des sangliers, c'est-à-dire qu'ils étaient munis de longues lances destinées à débusquer le gros gibier des fourrés où il se tient, mais ils s'étaient aussi armés en guerre, chacun portant le long fusil, les pistolets et le damas courbe qui constituent le fournement obligatoire des guerriers asiatiques.

A continuer



Ligne Allan

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des malles Canadiennes et des Etats-Unis.

86 ARRANGEMENTS D'ETE 86

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de 1re classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassant les autres en force, rapides et confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer et ont fait la plus courte traversée.

Table listing ship names, tonnage, and commanders for the Allan Line, including NUMIDIAN, PARISIAN, SARDINIAN, etc.

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Table listing ship names and departure dates for the Liverpool Mail Line, including POLYNESIAN, PARISIAN, SARDINIAN, etc.

Prix du passage de Quebec

Table showing prices for cabin, intermediate, and deck passage from Quebec.

Un vapeur avec les malles et les passagers pour les steamers en destination de Liverpool quitte le quai Napolion, le matin du départ à neuf heures précises.

SERVICE SUPPLEMENTAIRE ENTRE LIVERPOOL, LONDON, DERRY, QUEBEC ET MONTREAL

Table listing ship names and departure dates for the Liverpool-London-Derry-Quebec-Montreal service.

Prix du passage de Quebec

Table showing prices for cabin passage from Quebec.

LIGNE DE GLASGOW, QUEBEC ET MONTREAL

Table listing ship names and departure dates for the Glasgow-Quebec-Montreal line.

LIGNE DE LONDRES, PLYMOUTH, QUEBEC ET MONTREAL

Table listing ship names and departure dates for the London-Plymouth-Quebec-Montreal line.

Les lits sont invariablement payables d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Connaissances directs accordés à Liverpool et dans les ports du continent pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à ALLAN, RAE & Cie., Agent.

A LOUER

Logement dans la rue Garneau No 18, confortable, chaud, avec améliorations modernes — long-temps occupé par le juge Doucet.

S'adresser à P. B. CASGRAIN, 4, rue Collins.

15 janv jno

Je viens de recevoir à l'occasion des Fêtes LE PLUS GRAND ASSORTIMENT de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modèles) pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.



et les orgues-harmoniums "DOMINION." Tous instruments de choix, de nouveaux styles, uniques dans leur genre et ne se trouvant nulle part ailleurs.

L. E. N. PRATTE, SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC, 1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 1676.

La Saison des Affaires VA S'OUVRIR

Messieurs les Marchands ont tout avantage à placer leurs commandes chez

A. B. DUPUIS 57 RUE ST-PAUL 57

La plus importante maison de la ville dans le commerce de Biscuits. CONFISERIES et CHOCOLATS; la pureté des marchandises offertes par cet établissement est garantie. SPECIALITE de Cigars et Cigarettes les meilleures marques importées et domestiques.

BIERE ET PORTER LABATT

Les boissons par excellence pour les chaleurs sont les Célèbres Bière et Porter Labatt de London. Les plus hautes autorités médicales en recommandant l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé.

N. Y. MONTREUIL, Seul Agent, Québec.

En maïs le stock le plus considérable de Québec de Bière en Bouteilles, 13 avril 6m qsh

TRAVERSE DE St Romuald et Sillery

LE VAPEUR "LEVIS"

Table showing departure times for the Levis steamer to Liverpool and Quebec.

Le et après le 12 MAI (le temps et les circonstances le permettant) comme suit:

Traverse de l'Île d'Orléans

VAPEUR "ORLEANS"

Table showing departure times for the Orleans steamer to Quebec and Ile d'Orléans.

Marchandises à Réduction CHAPEAUX FEUTRE, valant \$1.00 pour 40 et 50c. DRAP TOUT LAIN, valant 75c. pour 40 et 45c. DRAP, CASIMIRE, SERGE NOIRE et COULEUR, CACHEMIRE, CHEPE, ALPACA, etc. 50 DOZ CORSETS, valant \$1.00 pour 50c. Ces marchandises ont été achetées en grand lot et sont vendues sans réserve. VENEZ VOIR CHEZ F. X. LEPAGE & Cie, 53, rue de la Couronne, St-Roch.

Pharmacie du Palais

LE Dr C. O. LEBEL à l'honneur d'informer le public de la ville et de la campagne qu'il a ouvert une pharmacie rue St Paul No 235 (en face de la gare du Palais). Son assortiment sera complet, renfermant tous les produits pharmaceutiques et chimiques, médicaments patentés, tant américains que français, graines et teintures; ainsi que les articles de toilette et spécialités du dernier goût. Le public est respectueusement invité à venir visiter son établissement et l'honneur de son patronage. Il défie toute compétition dans ses prix. Des consultations médicales gratuites seront données à toute heure. Les prescriptions et les commandes de la ville et de la campagne seront remplies avec grand soin et ponctualité. 11 mai 3m